

# Compte rendu conseil de quartier Auteuil Sud 08 03 2018

---

Lieu : école élémentaire du Parc des Princes, 23 avenue du Parc des Princes

Début de la séance : 19h10

## Tribune

**David ALPHAND** (Conseiller délégué auprès du maire chargé du quartier Auteuil Sud)

**Véronique BALDINI** (Adjointe au maire, chargée des transports, de l'espace public, de l'environnement et du développement durable)

**Gérard GACHET** (Adjoint au maire chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance)

**Rachel ABREU** (Commissaire adjointe centrale du 16<sup>ème</sup>)

**Nathalie BERGER** (Major de police commissariat du 16<sup>ème</sup>)

**Isabelle THEZE** (Cheffe de circonscription 16/17 de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection)

## Présentations

David ALPHAND :

Tout le monde ne sait pas ce qu'est un conseil de quartier. Le conseil de quartier est un lieu d'échanges et de partage d'informations. Il est essentiel à la démocratie locale et à la vie de l'arrondissement.

Le conseil de quartier est composé de trois collèges : élus, associations et habitants. Il va de la rue d'Auteuil à la porte de Saint Cloud.

Rachel ABREU :

Il y a 330 fonctionnaires de police sur le 16<sup>ème</sup>. Les services de police sont disponibles 24h/24 365 jours/an.

Zones sur lesquelles il y a le plus d'actions : Bois de Boulogne / Secteur Trocadéro / Rues Gros-Boulaivilliers / Porte de Saint Cloud.

2 services distincts : un service voie publique (en extérieur) / un service judiciaire (en intérieur)

En 2017, le commissariat du 16<sup>ème</sup> a fait 25 000 procédures et 12 000 interventions. Ces statistiques ont progressé par rapport à 2016 car beaucoup de moyens ont été mis en place suite aux attentats ayant frappé Paris.

1 intervention sur 5 concerne le quartier Auteuil Sud, ce qui témoigne du fait que le quartier n'est pas aussi problématique qu'on ne l'imagine par rapport au reste du 16<sup>ème</sup>. Plus précisément, sur Auteuil Sud 2027 interventions ont été réalisées en 2017, soit 8 % de plus qu'en 2016.

Auteuil Sud = 30 % interventions pour crimes et délits / 15 % pour des différends de voisinage / 15 % pour des problématiques de nuisances (notamment le bruit).

Il y a toutefois une hausse des délits. Ainsi, les coups et blessures ont augmenté de 20 %. Cela est principalement dû à des phénomènes de bandes : des bandes de jeunes sont en conflit avec d'autres bandes du 15<sup>ème</sup>, et ces affrontements sont parfois très violents.

#### Nathalie BERGER :

Des actions sont menées, principalement auprès des seniors et des jeunes, pour éviter les cambriolages.

En 2016-2017, 638 interventions ont été faites en milieu scolaire. 19 700 élèves ont été sensibilisés sur l'ensemble du 16<sup>ème</sup>.

15 actions envers les seniors ont été menées, ce qui a permis de sensibiliser 1069 personnes.

Bons réflexes à avoir :

- Faire attention quand on fait son code pour retirer de l'argent. Il faut privilégier les retraits dans la banque quand c'est possible.
- Ne pas hésiter à prévenir les forces de sécurité.
- Quand on fait ses courses : des gens mal intentionnés peuvent regarder le code et suivre la personne jusqu'à chez elle pour l'agresser et/ou la voler. Faire attention donc quand on fait son code.
- Des personnes se font passer pour des policiers et demandent des informations personnelles : toujours leur demander leur carte de réquisition. Un vrai policier la montrera d'office, sans avoir à demander.
- Ne jamais faire rentrer quelqu'un dans un immeuble s'il n'est pas annoncé au gardien.
- Toujours fermer sa porte à clé, même si on vit dans un immeuble sécurisé.
- Quand on part en vacances, demander au gardien de ramasser le courrier, afin qu'il ne s'accumule pas devant la porte.
- Ne pas annoncer sur les réseaux sociaux quand on part en vacances.

- Les enfants, à l'école, ne doivent pas laisser les clés de chez eux dans leurs cartables.
- Avoir le réflexe d'appeler le 17 : toujours appeler le 17 s'il y a un cambriolage, même avant d'en parler au gardien.

### Gérard GACHET :

La mairie du 16<sup>ème</sup> a beaucoup travaillé pour préserver la sécurité et la tranquillité de l'arrondissement.

2010 : Création du Comité Local de Sécurité dans le 16<sup>ème</sup> : instance qui fait des points réguliers avec différents acteurs de la sécurité.

Juillet 2010 : dispositions anti-hooligans au Parc des Princes. Ces dispositions ont été très efficaces.

Octobre 2010 : La mairie a demandé la venue du GPIS (Groupement Parisien Inter-bailleurs et Surveillance) dans le 16<sup>ème</sup> mais cette demande a été repoussée. En 2015 finalement ce groupe (qui organise une surveillance des logements sociaux la nuit) est mobilisé sur le 16<sup>ème</sup>. D'abord mobilisé sur la zone Gros-Boulaivilliers, il étend son champ d'action à tout le parc social du secteur. Le GPIS a 3 moyens d'action : patrouilles / réquisition des riverains / initiatives.

2011 : 4 caméras sont installées Porte de Saint Cloud. Une nouvelle en 2016, Boulevard Murat.

2015 : démantèlement du centre de stupéfiants du 183 boulevard Murat.

2016-2017 : un phénomène nouveau apparaît : des rixes entre des bandes de jeunes. En 2018, ce phénomène a empiré avec l'utilisation d'armes blanches. Une bande est notamment très active porte de Saint Cloud et est renforcée par des jeunes du quartier Gros-Boulaivilliers. Elle se bat régulièrement avec des bandes du 15<sup>ème</sup>.

M. Gachet annonce qu'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) a été créé par le parquet de Paris et que le 16<sup>ème</sup> vient d'y être associé. Une réunion a été organisée avec eux le 6 mars.

- Ce GLTD identifie les jeunes des bandes et a mis en place un système d'échanges d'informations nominatives.
- Sur les bandes du 16<sup>ème</sup>, 23 personnes sont déjà identifiées.
- Parmi les jeunes, certains ont 14-15 ans, et ils peuvent donc encore être remis sur le bon chemin.

La police et la Justice ont décrété la tolérance zéro à l'égard des jeunes répertoriés dans les bandes. Des actions sévères sont menées à leur rencontre.

Les services du 16<sup>ème</sup> cherchent à s'adapter à l'évolution de la délinquance, afin d'éviter qu'elle n'arrive au même stade que dans d'autres quartiers de Paris.

Les élus du 16<sup>ème</sup> sont en ce sens des lanceurs d'alerte. Ils font remonter les problématiques des habitants directement aux agents compétents.

### Isabelle THEZE :

Les agents en uniforme bleu qui surveillent les bâtiments municipaux font partie de la DPSP. Ils sont assermentés. Ils peuvent porter une arme de catégorie D (un bâton de défense) et menotter les contrevenants si nécessaire.

En septembre 2016, le problème des incivilités a pris une place importante, et de nouveaux agents ont été intégrés à la direction. Venant principalement de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), ainsi que de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), ces agents peuvent verbaliser les contrevenants. Sur l'ensemble de la circonscription 16<sup>ème</sup>/17<sup>ème</sup>, il y a 150 agents verbalisateurs. Actuellement, un concours est en cours pour recruter 150 agents supplémentaires pour tout Paris.

5 priorités : lutte contre l'affichage sauvage / contre les dépôts sauvages / contre les déjections canines / contre les jets de mégots / contre les épanchements d'urine.

La DPSP s'occupe de la coordination du GLTD.

Le volet prévention est très important :

- Il y a une mission de prévention auprès des écoles.
- Il y a une mission de prévention auprès des seniors, et des agents peuvent accompagner les seniors pour certains trajets en extérieur.

Certains pouvoirs sont retournés à la ville, notamment les incivilités liées aux commerçants (nuisances en tous genres) : la DPSP peut être saisie et peut même aller jusqu'à verbaliser les commerçants.

Les agents de la DPSP s'occupent également de la lutte contre le stationnement gênant.

Août 2016 : 900 agents / septembre 2016 : 1900 agents / aujourd'hui : 3000 agents.

- ➔ Plus d'agents, donc les verbalisations augmentent.
- ➔ Plus de 500 PV ont été établis en 2017 sur le 16<sup>ème</sup>.

De la pédagogie a été faite avec des faux PV, mais ça n'a pas eu beaucoup d'impact. La répression reste la technique la plus efficace pour lutter contre les incivilités.

### Véronique BALDINI :

La mairie a des contacts très fréquents avec la brigade de lutte contre les incivilités. La mairie envoie les informations dès qu'elle en a, et les forces de Mme Thézé interviennent.

Les gens vivent la ville aujourd'hui, il y a eu un changement dans les mentalités : les gens mangent et boivent dans la rue, et donc celle-ci est plus sale. De plus, Paris est une ville très dense, ce qui accroît la problématique.

La mairie du 16<sup>ème</sup> fait des actions de sensibilisation dans les écoles, les collèges, etc... pour éduquer dès le plus jeune âge.

## Discussions

M. Alphan donne la parole aux conseillers de quartier et au public pour un échange suite à ces présentations.

Pierre-Alain WEILL (conseiller d'arrondissement PS, membre du collège élus sur Auteuil Sud) :

La propreté et la sécurité sont deux sujets intimement liés. Verbaliser n'est pas suffisant, il faut mobiliser et que tous les habitants s'engagent dans un effort collectif.

Gérard LANGLOIS (Président de l'association « Notre Point du Jour », membre du collège Associations sur Auteuil Sud) :

Les gens vivent au quotidien l'extension du trafic de stupéfiants, ils sont confrontés à cette réalité tous les jours au niveau du Point du Jour. La bande de jeunes du Boulevard Murat s'est transférée à la porte de Saint Cloud et on constate une hausse du trafic de drogue.

Il y a des gens de plus en plus violents et les habitants commencent à être inquiets.

Les soirs de match au Parc des Princes, certaines artères sont bouchées car les gens se garent de manière anarchique et illégalement.

Les services, la mairie et le commissariat discutent des problématiques de sécurité entre eux, mais ils pourraient associer à ces discussions les associations de riverains. Les délinquants savent échapper aux caméras de vidéosurveillance, mais les membres des associations de riverains sont souvent témoins de délits et peuvent faire part de suggestions sur les endroits où faire porter l'attention des forces de l'ordre.

Le GPIS est souvent difficile à contacter.

On constate qu'il y a de plus en plus d'engins motorisés sur les trottoirs qui se garent illégalement (motos, scooteurs, etc...).

Mme ABREU :

- Quand on s'attaque à un trafic de drogue il se déplace, c'est malheureusement impossible de lutter contre cela. Coupez une tête, d'autres repoussent. Les peines pour les trafiquants sont faibles : beaucoup sont abonnés aux cellules et y passent à chaque fois un temps court. Les policiers connaissent parfaitement l'identité des délinquants. Même pour quelques grammes, il faudrait exercer une peine sévère. Le GLTD apparaît à ce titre comme un espoir.
- Il y a un trafic car il y a des consommateurs. Et la population de consommateurs est très hétéroclite, ce n'est pas forcément ceux auxquels on penserait en premier. A la porte de Saint Cloud, le trafic se fait sur place, au

122 boulevard Murat, alors que dans le reste de Paris les gens se font surtout livrer chez eux.

- Les policiers sont pour la plupart en tenue, et les guetteurs les repèrent donc rapidement, ce qui permet à leurs complices de fuir.
- Les bandes s'affrontent dans des guerres de territoires.
- Il y a quelques années, le Parc des Princes a été victime de troubles graves. La préfecture est intervenue auprès des dirigeants du PSG et a eu gain de cause. Le stade est aujourd'hui pacifié et plus familial. A l'époque, le nombre de policiers mobilisés était disproportionné : 27 compagnies de 80 personnes pour un match OM-PSG. Aujourd'hui, 4 unités sont déployées, ce qui est plus raisonnable.
- Il y a peu de parkings dans le secteur, ce qui pose problème notamment les soirs de match. Des placements en fourrière sont organisés, mais parfois ce sont des véhicules de riverains rentrés tard qui sont touchés. Il n'y a donc pas de bonne solution actuellement.

M. GACHET : Va contacter M. Langlois pour qu'il participe au prochain Comité Local de Sécurité.

Brigitte GUILLARD (membre du collège habitants sur Auteuil Sud) :

Y a-t-il un numéro à appeler pour les dépôts sauvages ?

Mme BALDINI : Il faut dans ce cas appeler le 39 75 ou bien utiliser l'application sur smartphone « *Dans ma Rue* » qui fonctionne très bien.

Laurence THOUIN (conseiller d'arrondissement) :

Rue Marcel Doret : des jeunes installent des fauteuils et des canapés et s'installent ainsi dans la rue. Ils ne sont pas agressifs, ne semblent rien faire de mal, mais nuisent à la tranquillité publique et les gens les évitent en passant sur le trottoir opposé. Que faire ?

Mme ABREU : Il faut appeler le 17. Mais s'il n'y a pas de délit, aucune action à long terme ne peut être menée et ils reviendront donc vite.

M. GACHET : On ne peut travailler que dans le cadre de la loi existante. L'occupation illicite de l'espace public n'est plus un délit depuis 1992. Pour les sans abris, par exemple, il n'y a aucun cadre légal s'il n'y a pas de vente ou d'agression.

Mme THEZE : Un meuble posé dans la rue peut être considéré comme un dépôt et la DPSP peut donc intervenir. Les agents de la DPSP n'ont qu'un pouvoir de recueil d'identité : si la personne refuse de donner son identité, ils ne peuvent pas l'obliger.

Céline BOULAY-ESPERONNIER (Sénateur de Paris, conseiller de Paris, membre du collège élus sur Auteuil Sud) :

Ses adolescents se sont vus proposer de la drogue : comment doivent-ils réagir ?

Au Parc des Princes les soirs de match, il y a une recrudescence des voituriers.

Les gens sont demandeurs de plus de vidéosurveillance : celles en place sont-elles efficaces ?

Mme ABREU :

- Les enfants doivent refuser la drogue et, dès qu'ils ne sont plus visibles par les trafiquants, appeler le 17. Ils donnent le signalement de la personne et sa position géographique pour permettre une action rapide.
- Les voituriers appartiennent à des sociétés de sous-traitance qui travaillent directement avec les restaurateurs. Beaucoup d'actions ont été faites sur ce sujet et le phénomène connaît une régression.

M. GACHET : Il y a 34 caméras actuellement sur Auteuil Sud. D'autres seront ajoutées bientôt.

Un riverain : Une antenne de police était située à Chardon Lagache il y a quelques années mais elle a été retirée. Du coup les actions sur le secteur sont moins rapides. Est-il prévu de la rouvrir ?

Mme ABREU : Non, elle ne sera pas rouverte. Il y a une volonté de regrouper les forces au commissariat et de supprimer les antennes. Ces dernières sont coûteuses et peu efficaces, et les fermer permet d'avoir plus d'agents sur le terrain et donc une efficacité accrue. Le 17 renvoie au commissariat central uniquement.

Une riveraine : Que peut-on faire contre les gens qui nourrissent des pigeons ? Certains soirs, des personnes enjambent les grilles du parc Sainte Périne et font beaucoup de bruit toute la nuit. Pourquoi le parc était-il allumé toutes les nuits l'été dernier ?

Mme ABREU : La préfecture dispose d'un service vétérinaire, dont certains agents sont spécialisés dans les pigeons. Il faut aller sur leur site. Pour le parc Sainte Périne, la lumière restait allumée car le parc était ouvert de jour comme de nuit l'été dernier. S'il y a des nuisances, il faut appeler le 17.

Mme BALDINI :

- Chaque année, il y a un bilan des ouvertures de parc nocturnes. Celui de 2017 est dans l'ensemble assez positif. Quelques entrées de scooteurs dans le parc ont été constatées, mais cela devrait être réglé à l'avenir.
- La mairie du 16<sup>ème</sup> n'était pas favorable à l'ouverture de ce parc les nuits d'été, elle aurait préféré ouvrir les pelouses d'Auteuil. Les jardins du Trocadéro et celui du Ranelagh sont déjà ouverts 24h/24. Après 2 h du matin

on constate qu'il n'y a plus personne. La DPSP passe fréquemment dans ces lieux à ces périodes-là.

- Il y aura toujours des gens qui nourrissent les pigeons. Il ne faut pas hésiter à envoyer un mail à Mme Baldini pour la prévenir des lieux où des gens nourrissent les pigeons. Souvent ce sont des personnes assez âgées, et nourrir les pigeons fait partie de leurs habitudes de vie.

Mme THEZE : La DPSP a des agents spécialisés sur la question des pigeons. L'ouverture du parc Sainte Périne pendant l'été 2017 était un essai. La lumière avait pour but de sécuriser les lieux. En cas d'urgence il faut appeler le 17, mais les agents de la DPSP peuvent aussi intervenir.

Alexandre MATHIEU (DPSP) : Nourrir les pigeons est passible d'une amende 70 €.

Yacine MAKRINI (DPSP) : Des équipes circulaient au parc Saint Périne de 23 h à minuit pendant tout l'été 2017.

Un riverain : Sur le Boulevard Murat, on constate des vols de voiture, ainsi que des actes de vandalisme à leur encontre. Que faire ?

Mme ABREU : La personne qui commettait ces actes a été interpellée et il se trouvait qu'elle avait un problème psychologique, elle a été envoyée en hôpital psychiatrique.

Un riverain : Des jeunes investissent les cages d'escalier de la rue du général Niox. La police intervient, mais les jeunes reviennent les jours suivants.

Mme ABREU : Une infraction a été créée sur ce sujet, mais elle est presque impossible à vérifier dans les faits, car il faut réunir beaucoup de conditions. Le cadre légal ne permet donc pas d'action réelle sur ce sujet. Néanmoins, la police intervient si elle est appelée. Le commissariat a un contact mail qui répond dans la semaine et considère toute demande : il ne faut pas hésiter à envoyer un mail.

Une riveraine : Maman de 4 enfants, elle a souvent appelé la police. Il y a des bandes à motos à l'intérieur de sa résidence qui vont jusqu'à menacer de mort les habitants, et ils ont des battes de baseball. 2 de ses enfants sont au collège Claude Bernard, et des camarades ont poussé l'un d'eux à voler des clés pour en faire des doubles. Ils veulent cambrioler les gens lorsqu'ils partent en vacances, et ils sont au courant de cela car les gens le disent sur les réseaux sociaux. Son enfant a été frappé pendant 2 mois. Que peut-on faire ?

Mme ABREU : En effet, des jeunes sont recrutés par d'autres pour faire des cambriolages. Beaucoup de prévention est faite en milieu scolaire. Il faut toujours appeler le 17 et être précis dans la description, afin que les gens puissent être facilement retrouvés (plaque d'immatriculation des motos par exemple).



Une riveraine : Au niveau de l'école Erlanger, il va être problématique de construire des logements sociaux et une pension de famille. Des personnes en situation difficile peuvent être un danger pour les enfants en face. De plus, l'école va être fermée pendant 3 ans et les enfants iront à l'école Murat : comment peut-on assurer la sécurité d'autant de monde ?

Mme ABREU : Le commissariat du 16<sup>ème</sup> n'est pas compétent pour répondre sur ce projet, la sécurité dans les écoles est du ressort de la mairie de Paris.

Une riveraine : Représentante de l'association RIVP 4005. Quand elle fait le 17, elle est géolocalisée sur Boulogne et c'est à ce commissariat que son appel est reçu. Elle a appelé pour un vol de voiture mais les agents ont mis 45 minutes à arriver, avec les sirènes allumées, et donc les délinquants ont fui. L'association a de plus pris rendez vous avec le commissariat depuis quelques mois mais n'a obtenu aucune réponse.

Mme ABREU :

- Au courant que les appels vont à Boulogne, c'est un problème déjà remonté. Le vrai problème est que les appels ne peuvent pas être directement transférés car ils sont enregistrés. Tout appel au commissariat est enregistré.
- 330 personnes sont mobilisées sur l'arrondissement, mais pas à toutes les heures. A 2 h du matin, il y a moins d'effectifs.
- Les vols de voiture ne sont pas prioritaires. La priorité, c'est le secours à personnes en danger. L'atteinte aux biens matériels vient en second.
- En général le commissariat répond dans un délai de 15 jours aux demandes de rendez-vous. Le major Berger va prendre rendez-vous avec la représentante de l'association.

Une riveraine : des attroupements de jeunes s'organisent quai Louis Blériot, une bande revient tout le temps. Et comment joindre le GIPS et le GLTD ?

M. GACHET : le GLTD n'est pas joignable par le public. Dans les immeubles où le GIPS intervient, les locataires ont normalement les numéros.

Mme ABREU : Il faut appeler le 17. S'il y a infraction, une action est possible. Au 183 boulevard Murat, 3 familles ont été expulsées car les enfants étaient livrés à eux-mêmes. La procédure peut être longue mais on obtient finalement des résultats.

Fin de la séance : 21h05